

## **AVIS PUBLIC**

### **À TOUS LES CITOYENS DE LA MUNICIPALITÉ DE L'ISLET**

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que le budget de la Municipalité de L'Islet, pour l'exercice financier 2021 sera soumis pour adoption lors d'une séance extraordinaire du conseil municipal qui aura lieu :

Le lundi 21 décembre 2020 à 19 h 30

En vidéoconférence via la plateforme Zoom

<https://us02web.zoom.us/j/88355574979>

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget.

DONNÉ À L'ISLET, ce 10 décembre 2020.



---

Louis Breton  
Directeur général / Secrétaire-trésorier

---

### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussigné, Louis Breton, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de L'Islet, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis conformément à la loi ce 10 décembre 2020.

En foi de quoi, je délivre ce certificat,



---

Louis Breton  
Directeur général / Secrétaire-trésorier